

Un code de la famille pour une société plus inclusive



Par María Josefina Arce

Les autorités cubaines se sont engagées à mettre en place un code de la famille qui reflète les transformations qu'a connues la société cubaine au cours des dernières années et qui vise à édifier un pays plus juste et plus inclusif.

Les discussions se poursuivent sur l'avant-projet qui, depuis mercredi dernier, implique des entités publiques et privées liées au droit familial.

À ce stade, des échanges ont lieu avec des représentants des Ministères de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la santé publique et de la justice, ainsi qu'avec des institutions religieuses et des facultés de l'Université de la Havane telles que celle de droit, de communication et de philosophie et d'histoire.

Ce processus se poursuivra tout au long du mois d'octobre et tiendra également compte, comme c'est habituel dans la plus Grande des Antilles, des avis et des suggestions du public. À cette fin, le document et un courrier électronique ont été mis à la disposition de tous.

Avoir un Code renforcé et complet, comme l'a affirmé le président Miguel Diaz Canel, est l'objectif de ces échanges qui sont aujourd'hui la priorité d'une société qui aspire à perfectionner son modèle de justice sociale.

La version 22 de l'avant-projet régit les droits reconnus dans la nouvelle Constitution proclamée en avril 2019, après une analyse approfondie par la population et approuvée par un référendum par près de 87% des Cubains qui ont voté lors de cette journée historique du 24 février il y a deux ans.

Ce nouveau texte met l'accent sur le droit de toute personne à constituer une famille, au respect du libre développement de sa personnalité, de son intimité et de son projet de vie familiale et personnelle.

Il y a quelque chose de très important aussi et c'est que le Code énumère droits des enfants et des jeunes à être entendus au sein de la famille, qui doit garantir les conditions nécessaires à leur bon développement physique et affectif.

En ce qui concerne les femmes, le document, affirment les experts, contient l'essence et l'action de la fondatrice de la FMC, la Fédération des femmes cubaines, Vilma Espín, qui a défendu le droit de ce segment de la population d'occuper la place qui lui revient dans la société.

La violence familiale fondée sur le genre, contre les enfants et les adolescents, les personnes âgées et les personnes handicapées est également incluse dans l'avant-projet, qui souligne que quiconque recourt à la violence sous quelque forme que ce soit doit répondre de ses actes conformément aux dispositions de la législation familiale et pénale.

Le Code de la famille adopté en 1975 a renforcé l'action de l'État en faveur de l'égalité entre ses membres et a créé un précédent pour continuer à œuvrer au bien-être de la famille cubaine. C'est pourquoi il est nécessaire d'élaborer un nouveau document qui tienne compte des changements intervenus et qui soit conforme à la Constitution.

<https://www.radiohc.cu/fr/especiales/comentarios/272454-un-code-de-la-famille-pour-une-societe-plus-inclusive>



Radio Habana Cuba